

Sujet : Abattage chênes alignement d'arbres

De : BARBEAU Christelle - DDTM 40/SNF/BEC <christelle.barbeau@landes.gouv.fr>

Date : 14/04/2026 à 13:22

Pour : VAINQUEUR Eléonore - DREAL Nouvelle-Aquitaine/SPN/DBEC

<eleonore.vainqueur@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : "DOS-SANTOS Catherine (Cheffe de bureau) - DDTM 40/SNF/BEC" <catherine.dos-santos@landes.gouv.fr>, "BERTRAND Magali (Adjointe environnement) - DDTM 40/SNF"

<magali.bertrand@landes.gouv.fr>

Bonjour Eléonore,

Nous avons reçu hier cette déclaration préalable dérogatoire à l'interdiction d'abattage d'arbres d'alignement.

La commune de Tosse n'arrivant pas à vous envoyer le message, je vous le transfère.

Selon le rapport d'expertise joint des insectes saproxyliques (Capricones, lucanes cerf-volant) sont présents dans l'un des chênes pédonculé... d'où la demande de dérogation espèces protégées.

Je viens de faire une pré-instruction de la demande qui ne pose à priori pas de soucis à mon niveau au vu de l'état mécanique des chênes et des mesures ERC proposées. Mais je souhaiterais m'assurer avant toute chose que ce dossier ne pose pas de problèmes à votre niveau, afin que nos décisions finales ne soient pas en contradiction.

Bien cordialement.

Christelle BARBEAU

Chargée de la protection de la biodiversité
Service nature et forêt / Bureau environnement chasse

351 Bd. Saint Médard BP369 40012 MONT-DE-MARSAN

Tel : +33 558513014

www.landes.gouv.fr



**PRÉFET
DES LANDES**

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer des
Landes**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Fwd: Alignement d'arbres

Date : Fri, 10 Apr 2026 15:33:10 +0200

De : > servicetechnique (par Internet) <servicetechnique@tosse.fr>

Répondre à : servicetechnique <servicetechnique@tosse.fr>

Pour : ddtm-snf@landes.gouv.fr

Bonjour,

je vous fais ce mail suite à un rapport de consultation d'arbres (3 chênes) sur ma rue Marensin à Tosse.

Il est recommandé d'abattre l'arbre 2 et peut-être l'arbre 1, mais il y a des espèces protégées.

Pour la commune, nous souhaiterions faire un abattage "raisonné", en totem (voir PJ) pour l'arbre 2 et attendre de voir comment réagit l'arbre 1.

Pouvez-vous nous faire un retour si notre proposition et nous donner l'autorisation?

PS: l'adresse mail de Mme Vainqueur ne passe pas, pouvez-vous lui transmettre?

Bien cordialement,

Aurélien Sourrouille,
Directeur des services techniques
Commune de Tosse



— IMG_0507.jpg —



— Pièces jointes : —

EXPERTISE 3 CHENES RUE MARENSIN - MAIRIE DE TOSSE - 01 04 26.pdf

2,3 Mo

IMG_0507.jpg

153 Ko